



www.fcpe.asso.fr

Laurence Guillermou
Chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Communiqué de presse

26 avril 2019

L'investissement de la nation doit servir l'école publique

Ce jeudi 25 avril 2019, le président de la République s'est exprimé. La FCPE retient trois annonces touchant particulièrement l'école de la République : Les classes à 24 élèves maximum pour les grandes sections, les CP et les CE1 ; le dédoublement des classes de grande section de maternelle en zone d'éducation prioritaire ; aucune fermeture d'école d'ici à la fin du quinquennat.

Des propositions qui rejoignent les revendications de la FCPE mais dont les modalités de mise en œuvre restent floues.

Aucune fermeture d'école... Mais qu'en sera-t-il des fermetures de classes ?

Combien d'enseignants devront être recrutés pour garantir ces promesses ?

S'agira-t-il d'un redéploiement des personnels et des effectifs des autres classes ?

A la rentrée 2017, l'Education nationale annonçait les chiffres suivants : l'effectif moyen d'une classe du premier degré était de 23,8 enfants, et plus particulièrement 23,6 enfants par classe à l'école publique contre 25,4 enfants par classe dans les établissements privés. Les postes ouverts au concours de professeurs des écoles pour 2019 confirment cette tendance : une hausse d'ouvertures de postes pour les établissements privés, une baisse dans le secteur public.

Le résultat est alors simple, les finances publiques vont donc servir à rémunérer des enseignants des établissements privés. C'est donc encore, après l'obligation d'instruction à trois ans que nous avons saluée, mais qui, en l'absence de modification réglementaire, conduit à un financement public des maternelles privées, un nouveau cadeau à l'enseignement privé, en terme de financement avec l'argent public.

De plus, cette annonce nécessitera la création de 3 000 à 5 000 classes, selon les premières estimations. Ce sont autant de questions qui vont se poser sur le bâti scolaire, l'aménagement, le recrutement possible de personnels d'accompagnement. La FCPE ne se rappelle que trop des difficultés de mise en œuvre des classes dédoublées de CP et de CE1 à la dernière rentrée.

La FCPE s'inquiète que ces annonces soient faites parallèlement à la volonté présidentielle de supprimer de nombreux postes dans la fonction publique et dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités locales.

Si comme la FCPE, le président considère que l'éducation n'est pas un coût mais un investissement, notre fédération tient à préciser que la nation doit investir exclusivement dans l'école publique, gratuite, laïque et obligatoire. Car si elle apprend aux élèves à lire, écrire et compter, elle leur apprend aussi à utiliser ces outils pour devenir des citoyens.